

RAPPORT SUPPLEMENTAIRE N°15 : MOTION EN FAVEUR DE LA DESSERTE DEPUIS LA GARE DE SAINT-FLOUR VERS PARIS VIA CLERMONT FERRAND

Par délibération en date du 22 septembre 2020, le Conseil communautaire sollicitait l'inscription de la modernisation de la ligne ferroviaire Neussargues-Saint-Chély d'Apcher au titre du plan de relance présenté par l'Etat.

Cette mobilisation des élus communautaires relayée par celle des élus municipaux tend notamment à conserver la circulation des trains tant de personnes que de marchandises, afin de développer l'attractivité de notre territoire.

Or, après avoir, le 5 octobre 2020, présenté la déclinaison régionale du plan de relance avec 130 millions d'euros prévus pour les petites lignes de voyageurs, Jean CASTEX, Premier Ministre, a annoncé, le 30 octobre 2021, le retour du train de nuit dans le Cantal avec la mise en place d'une liaison Paris-Aurillac dès 2024.

Si les élus communautaires se réjouissent du contenu de ce courrier du 14 janvier 2022 pour la préfecture cantalienne, ils ne peuvent que déplorer que la desserte depuis la gare de Saint-Flour ne soit pas assurée et que les habitants de l'Est Cantal soient encore une fois les grands oubliés de cette mesure gouvernementale.

Au-delà de l'absence de train de nuit reliant directement Saint-Flour à la capitale parisienne, force est de s'interroger sur les difficultés rencontrées par tous les voyageurs souhaitant se rendre à Paris.

Depuis le 20 décembre, la liaison aérienne Aulnat – Paris Orly est suspendue et sa reprise est attendue pour tous les acteurs économiques du territoire auvergnat.

Les trains reliant Paris Bercy à la gare de Clermont Ferrand sont connus pour leurs retards répétés. Un collectif d'usagers a d'ailleurs lancé une pétition pour une amélioration rapide de la ligne Intercités et des conditions de transport.

Aussi, la liaison de jour entre Paris et Clermont Ferrand puis en direction de Béziers doit être au cœur des discussions, pour qu'à terme, un train de nuit reliant Béziers à Paris via Saint-Flour puis Clermont Ferrand soit réactivé.

Les élus de Saint-Flour Communauté en appellent à des mesures fortes qui permettent de maintenir et développer l'offre de mobilités multimodales entre Saint-Flour et Paris, que ce soit de jour comme de nuit, en s'appuyant sur la dorsale de la ligne ferroviaire de l'Aubrac.

Au vu de ces éléments,

Madame le Président propose à l'Assemblée Communautaire :

- ✚ **DE DEMANDER à l'Etat de porter ses efforts sur la liaison ferroviaire entre Paris et Béziers via Clermont Ferrand et Saint-Flour, de jour comme de nuit,**
- ✚ **DE DEMANDER à l'Etat d'inscrire le train de nuit Saint-Flour/ Paris via Clermont Ferrand dans le cadre de la nouvelle convention des trains d'équilibre du territoire ;**
- ✚ **D'AFFIRMER que l'absence de desserte de l'Est Cantal par le train de nuit, vient encore une fois compromettre les efforts des politiques d'attractivité développées par Saint-Flour Communauté pour favoriser l'accueil de nouvelles populations et d'entreprises ;**
- ✚ **DE REAFFIRMER le besoin de modernisation complète de la ligne de l'Aubrac pour assurer sa pérennité à long terme, et inscrire durablement le territoire dans le développement de mobilités décarbonées vers et depuis Paris.**